

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2018

Note de synthèse

OBJET : Compte Administratif 2017 - Budget ville

Rapporteur : Madame MERCHAT

Le présent rapport a vocation de synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires.

Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire de l'exercice N-1, faisant état des crédits ouverts, des réalisations et des résultats de clôture par section.

Le compte administratif :

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif), des réalisations effectives en dépenses et en recettes.

- Présente les résultats comptables de l'exercice.

- Est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution de l'année

Le compte administratif se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement ventilé comme suit :

En recettes : l'ensemble des prévisions budgétaires (BP, DM, et reports), les titres émis (recettes réalisées ou rattachées à l'exercice), les restes à réaliser (recettes certaines non recouvrées en 2015 pour lesquelles il reste un titre à émettre, mais uniquement en section d'investissement).

En dépenses : l'ensemble des prévisions budgétaires (BP, DM, et reports), les mandats émis (dépenses réalisées ou rattachées à l'exercice), les restes à réaliser (dépenses d'investissement dont le service a été réalisé en 2015, mais non mandaté).

RESULTATS BUDGETAIRES POUR LE SEUL EXERCICE 2017

Le compte administratif affiche des résultats de clôture conformes au compte de gestion tenu par le comptable public. Les résultats de clôture sont les suivants :

- En fonctionnement : excédent de **4 194 060.37€**
- En investissement : déficit de **3 101 265.16 €**

RESULTATS BUDGETAIRES CUMULES

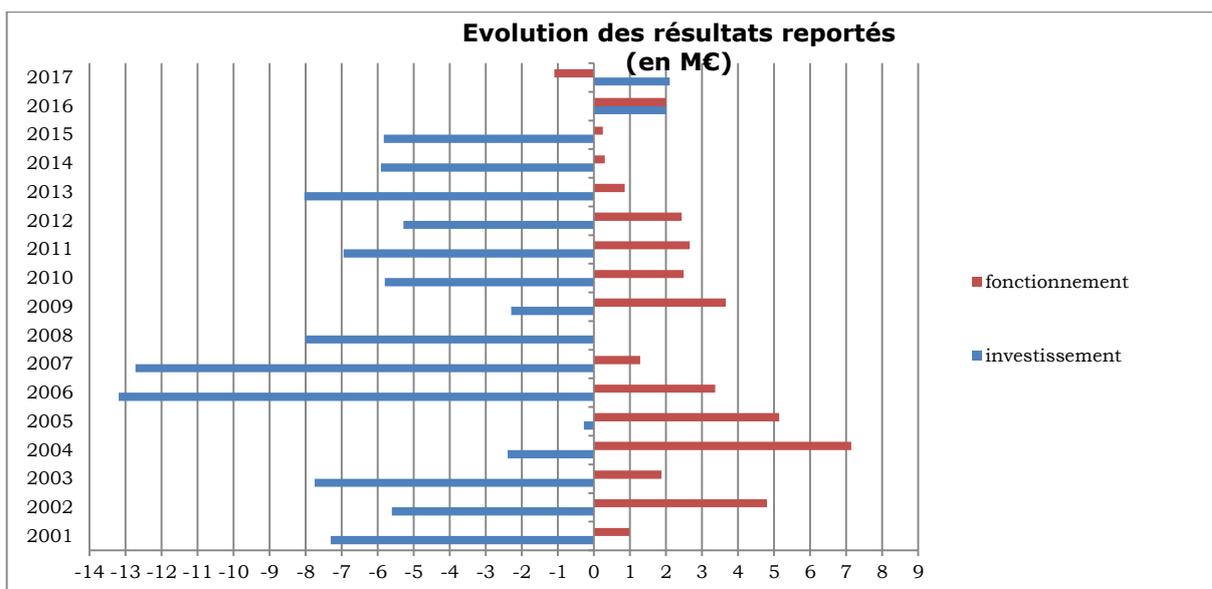
Total recettes fonctionnement	42 909 676,00 €
résultat N-1	1 745 254,19 €
Dépenses de fonctionnement	38 715 615,63 €
Total	5 939 314,56 €

Dépenses d'investissement	13 859 979,44 €
Recettes d'investissement	10 758 714,28 €
Excédent reporté N-1	1 931 266,52 €
Total	- 1 169 998,64 €

Remarque : le 15 février dernier, le Conseil Municipal a délibéré sur la reprise par anticipation des résultats au budget primitif. Dans ce cadre, le Conseil Municipal votera uniquement le compte administratif sans une nouvelle affectation des dits résultats.

restes à réaliser dépenses	2 788 196,69 €
restes à réaliser recettes	143 241,00 €
Total	- 2 644 955,69 €

résultat net **2 124 360,23 €**



I. Section de fonctionnement

Les dépenses

- Pour l'exercice 2017, les prévisions générales du budget (BP+BS+DM) ont été présentées en équilibre à hauteur de 41 877 526 € dont 2 655 835 € d'autofinancement. Les dépenses totales s'élèvent à 38 715 616 € soit un taux de réalisation de **92.45 %**.

Les recettes

- Les recettes de l'exercice s'élèvent à 44 654 930 € soit **106.63 %** des prévisions générales (dont le résultat reporté N-1 de 1 745 254 €).

Globalement, au niveau des dépenses, les réalisations 2017 sont très proches des prévisions budgétaires et les recettes ont été supérieures aux prévisions.

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget principal - dépenses	TOTAL BUDGET 2017	Réalisations	Taux de réalisation
011 : Dépenses à caractère général	14 844 108	13 758 238	92,68%
012 : Frais de personnel	15 915 370	15 913 163	99,99%
65 : Autres charges de gestion courante	2 698 943	2 611 632	96,76%
67 : Charges exceptionnelles	423 260	246 531	58,25%
66 : Intérêts de la dette	129 010	106 103	82,24%
014 : FSRIF	2 311 000	2 310 663	99,99%
Total dépenses réelles	36 321 691	34 946 330	96,21%
042 : Amortissements et autres écritures d'ordre	2 900 000	3 769 286	
Autofinancement :	2 655 835		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	41 877 526	38 715 616	92,45%

➤ Réalisations par chapitre « dépenses de fonctionnement »

Charges à caractère général « 011 » : ces dépenses sont principalement liées au bon fonctionnement des structures de la commune et diverses prestations de service et fourniture.

- Les repas de la restauration scolaire
- Les séjours vacances et sorties des écoles
- Fournitures des livres et matériel audio vidéo pour la médiathèque
- Fournitures scolaires (écoles et centres de loisirs)
- Entretien des voies publiques
- Entretien et fournitures des espaces verts
- Entretien des fontaines
- Entretien et fournitures des bâtiments communaux
- Energies : électricité, eau, gaz, carburants
- Prestation d'impression pour le service communication
- Les maintenances informatiques

- o Location et consommation des imprimantes et photocopieurs
- o Les primes d'assurances
- o Formations des agents
- o Charges locatives et de copropriété
- o Maintenance des équipements thermaux Analyses d'eau et bactériologique
- o DSP : LPCR et INDIGO

NB : globalement, les dépenses à caractère général sont en baisse par rapport à 2016 (-8%). Cette baisse significative est le résultat des efforts consentis par l'ensemble des services ainsi que la renégociation des contrats.

Frais de personnel « 012 » : rémunération du personnel et autre organisme sociaux

- o Les salaires et les charges sociales
- o Médecine du travail « visite médicale périodique et autres visites »
- o Les intermittents du spectacle
- o Les tickets restaurants
- o Les primes d'assurance « risques statutaires »
- o Prime liée à l'entretien professionnel (environ 300 K€)
- o L'allocation versée au titre du chômage.

Autres charges de gestion courantes « 65 » : concernent principalement les subventions versées aux CCAS, à l'office de tourisme ainsi qu'aux associations, contingent SDIS et indemnités d'élus.

- CCAS : 1 M€
- Office du Tourisme : 540 K€
- La ville a subventionné les associations à hauteur de 658 000.00 € incluant les subventions de fonctionnement et exceptionnelles.

Participation aux dépenses contingentes (SDIS) les communes sont tenues de contribuer aux dépenses des services départementaux de protection contre l'incendie : 261 379.00 €

Charges financières « 66 » : concerne le remboursement des intérêts d'emprunts.

Charges exceptionnelles « 67 » : regroupe essentiellement les subventions exceptionnelles accordées en cours d'année à différentes associations ainsi que les abattements versés à la SEETE au titre des manifestations artistiques de qualité (MAQ) réalisées par le casino (article 6718). Les admissions en valeur sont également intégrées dans ce chapitre.

Opération d'ordre « 042 » : retrace l'ensemble des écritures liées à l'amortissement des biens acquis ainsi que les écritures de cessions immobilières.

Atténuations de produits « 014 » :

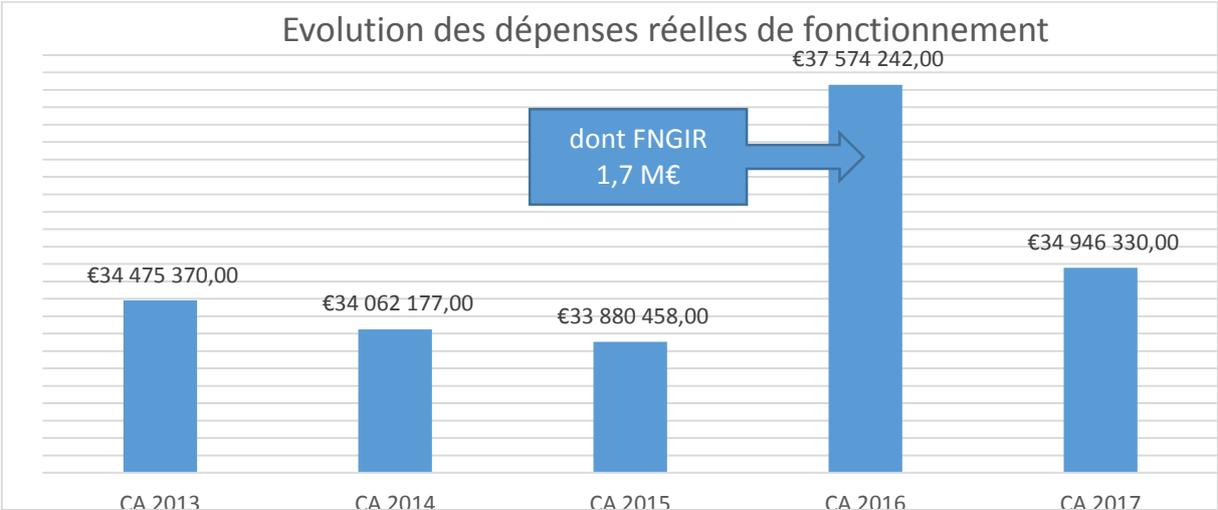
- o **FSRIF** (Fonds de Solidarité de la Région Ile de France) pour un montant de 2.3 M€.

évolution du FSRIF					
2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 897 757,00 €	2 806 746,00 €	2 183 954,00 €	1 966 063,00 €	2 308 409,00 €	2 310 663,00 €

Depuis la mise en place du FSRIF, la commune a contribué à hauteur de 13.5 M€.

La contribution 2018 sera de 2 660 700.00 €.

Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement sont maîtrisées depuis plusieurs années et sont même en diminution par rapport à 2016 soit environ un million d'euro d'économies générées.



B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Budget principal - Recettes	TOTAL BUDGET 2017	Réalisations	Taux de réalisation
013 : Atténuations de charges	120 000,00	127 172,25	105,98%
70 : Produits de services	1 803 253,00	1 933 673,83	107,23%
73 : Impôts et taxes	13 397 900,00	13 975 283,69	104,31%
7364 : PBJ, reversement de l'Etat	18 294 000,00	19 600 253,53	107,14%
74 : Dotations, subventions et participations	2 489 354,81	2 455 873,68	98,66%
75 : Autres produits de gestion courante	3 899 044,00	3 749 254,93	96,16%
76 : Produits financiers	3 000,00	677,23	22,57%
77 : Produits exceptionnels	125 720,00	1 067 486,86	849,10%
Total Recettes réelles	40 132 272	42 909 676	106,92%
Résultat reporté de fonctionnement	1 745 254,19	1 745 254,19	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	41 877 526	44 654 930	106,63%

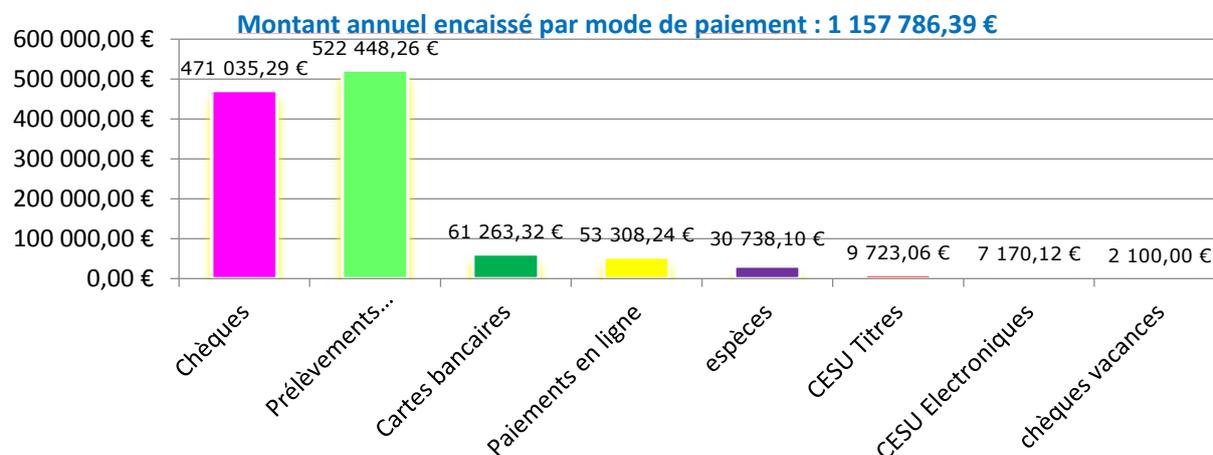
➤ Réalisations par chapitre « Recettes de fonctionnement »

Atténuations de charges « 013 » enregistre les remboursements sur rémunérations effectuées par les organismes sociaux, notamment le remboursement des indemnités journalières de maladie effectué par l'assureur.

Produits de services « 70 » Produits qui sont liés à la facturation des prestations de service de la commune. Le service « régie municipale » procède aujourd'hui à la quasi intégralité des encaissements et gère également le recouvrement des impayés.

- Cantine scolaire
- Centre loisirs
- Séjour de vacances
- Crèche
- Les droits de redevance du domaine public
- Concessions cimetières
- Billetterie centre des arts (expositions, spectacle, film,..)
- Ecole de musique

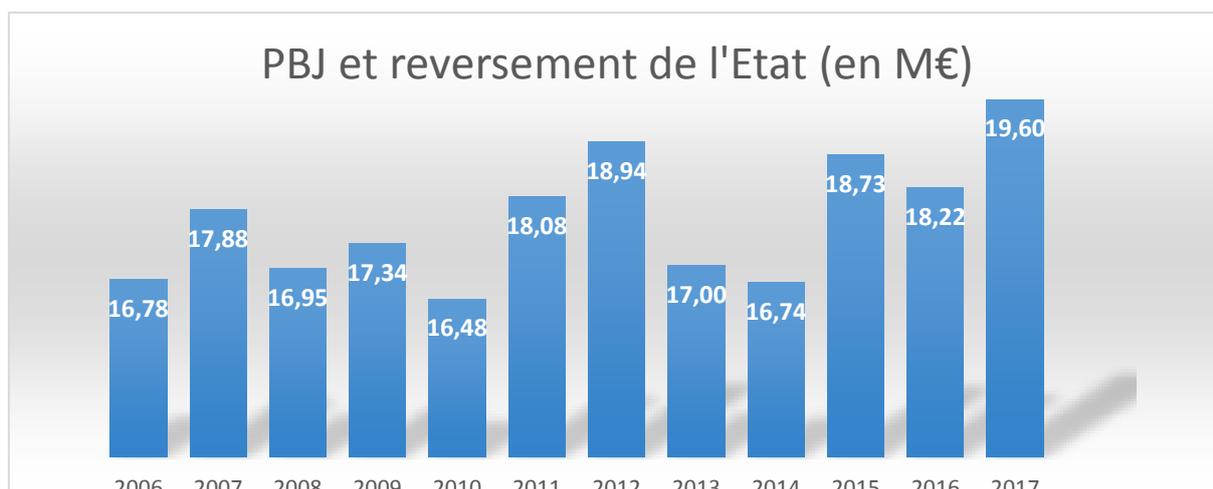
Bilan d'activité de la régie municipale :



Impôts et taxe « 73 » regroupe les recettes à caractère fiscal ainsi que diverses redevances.

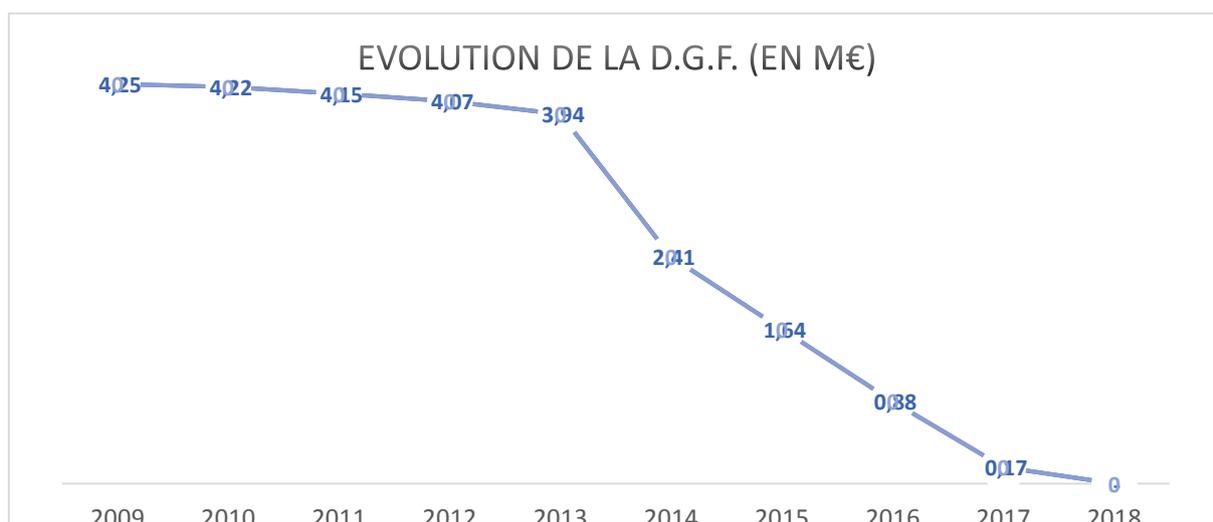
- Les contributions directes > **4.38 M€**
- Les droits de stationnement > **5.23 M€**
- La taxe additionnelle des droits de mutations > **1.03 K€**
- La taxe sur l'électricité > **266 K€**
- Le produit brut des jeux (incluant le reversement de l'Etat) > **19.6 M€**

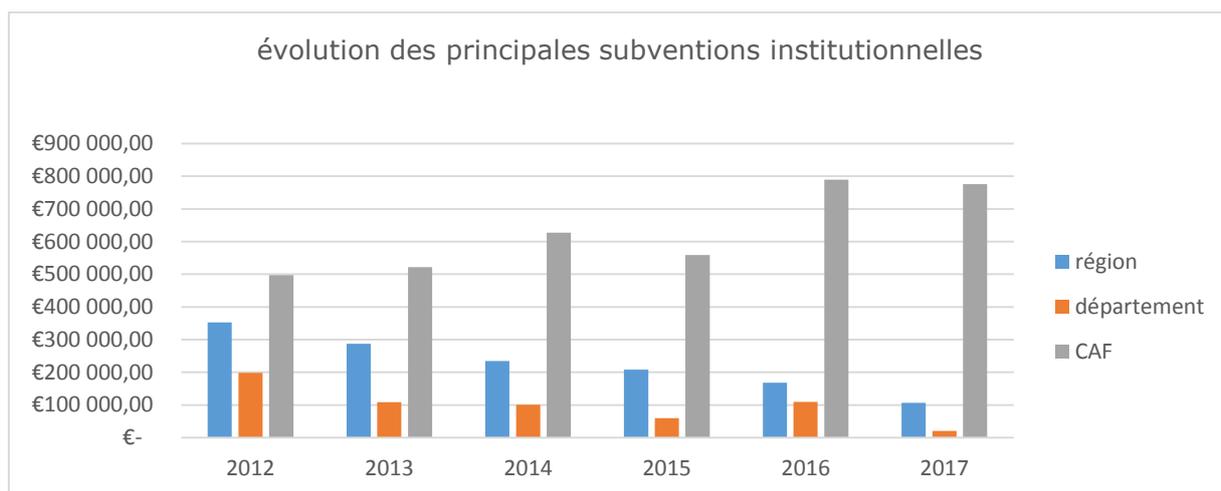
Il est à noter que l'année 2017 est la meilleure année en ce qui concerne le PBJ depuis 1999. Le PBJ est le principal générateur de recettes de fonctionnement. Sa bonne tenue en 2017 a permis à la commune notamment, de limiter le recours à l'emprunt.



Dotations, subvention et participations « 74 » retrace d'une part, les versements reçus par la collectivité au titre des dotations de l'Etat et d'autre part des subventions publiques et privées mais également la contribution au titre du développement touristique et thermal.

- La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat en 2017 était de 174 K€. Pour 2018, le produit de la DGF sera 0.





Autres Produits de gestion courantes « 75 » comprennent notamment la perception des revenus et redevances diverses provenant du patrimoine ainsi que les acomptes de charges enregistrés.

L'article 752

- La SEETE : 2 319 K€
- Le parc locatif : 960 K€

L'article 757

- Lombard et Guérin : 69 K€
- LPCR : 300 K€

L'article 758

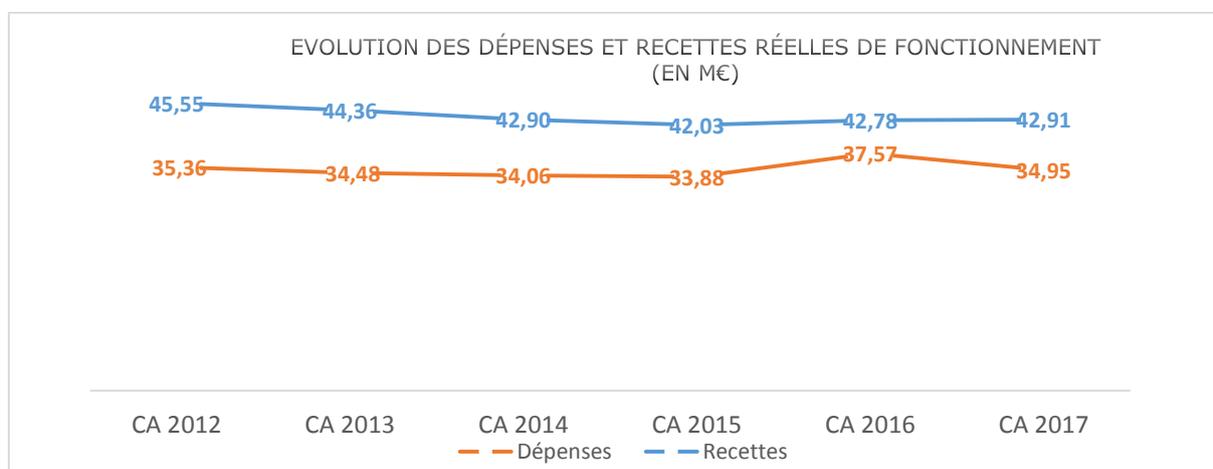
- Acomptes charges du Parc locatif : 89 K€

Produits financiers « 76 » concerne le reversement des dividendes émanant des parts sociales.

Produits exceptionnels « 77 » retrace l'ensemble des écritures relatives aux produits de cessions d'immobilisations, remboursement des assurances et autres organismes.

CONCLUSION :

Depuis 2012, la perte estimée par la seule DGF est estimée à 15 M€. Parallèlement à cela, la commune a contribué au titre du FSRIF à hauteur de 13.5 M€ cumulés sur 6 ans. Ces seules données financières représentent un manque à gagner de 28.5 M€ depuis 2012. Malgré cela, la commune a su maîtriser ses dépenses de fonctionnement afin d'offrir et de préserver la qualité de service public à la hauteur de ses engagements.



II. Section d'investissement

SYNTHESE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES	<p>Pour l'exercice 2017, les prévisions générales du budget (BP+BS+DM) ont été à hauteur de 19 624 735 €.</p> <p>Les dépenses totales s'élèvent à 13 859 979.00 € soit un taux de réalisation de 70.62 %.</p>
LES RECETTES	<p>Les recettes de l'exercice s'élèvent à 10 758 713.00 € (hors résultat reporté) soit un taux de réalisation de 54.82 % par rapport aux prévisions.</p>

En 2017, globalement la section d'investissement affiche un résultat déficitaire de **3 101 265.00 € (hors résultat reporté)**.

A. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Budget principal - dépenses	TOTAL BUDGET 2017	Réalizations
chap 20 : Immobilisations incorporelles	1 932 283,72	1 052 776,59
chap 204 : Subventions d'équipement versées	597 000,00	554 414,00
chap 21 : Immobilisations corporelles	9 590 506,36	5 228 309,20
chap 23 : Immobilisations en cours	5 745 732,92	5 272 005,16
sous total dépenses d'équipement	17 875 235,00	12 107 504,95
chap 16 : Remboursement d'emprunts Dépôts et cautionnements versés	1 739 500,00	1 732 872,56
chap 26 : participations, créances rattachées	10 000,00	9 890,00
chap 27 : Autres immobilisations financières	9 712,00	9 711,93
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	19 624 735,00	13 859 979,44

Immobilisations incorporelles « 20 » regroupe principalement les frais d'études et d'honoraires qui sont effectués par des tiers en vue de réalisations de futurs projets d'investissements et également l'achat de logiciels et de licences informatiques.

Subventions d'équipement versées « 204 » correspond aux surcharges foncières versées.

- ICF la Sablière pour le 43, rue de la Coussaye
- Fréha pour le 80, allée des écoles

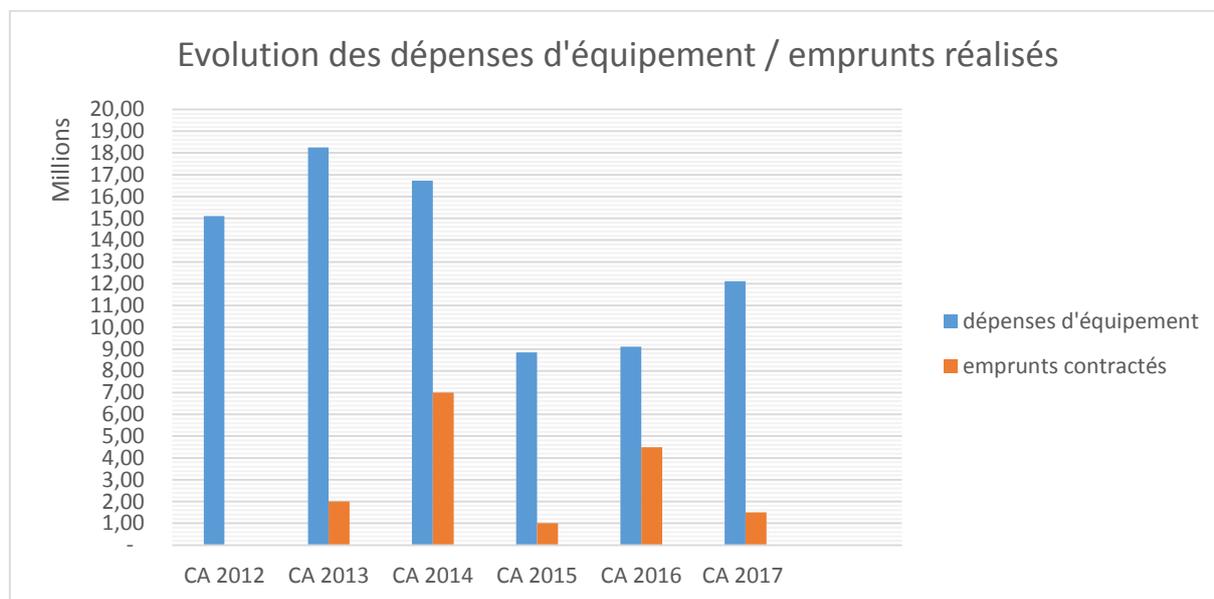
Immobilisations corporelles « 21 » enregistre l'ensemble des acquisitions mobilières et immobilières telles que : matériel de voirie, matériel des espaces verts, matériel de cuisine (pour la cantine), matériel électrique ou classique (ex : les stores, climatisations, vidéoprojecteur, portail,...), équipements informatiques et d'autres acquisitions permettant à l'amélioration ou voir l'aménagement des structures municipales.

Certains travaux y sont également répertoriés tels que les agencements et aménagements.

Immobilisations en cours « 23 » sont comptabilisés l'ensemble des travaux.

Le chapitre 27 correspond à l'achat d'actions auprès de « Franciliennes TV ».

Autres immobilisations financières « 27 » concerne le versement du dépôt de garantie relatif à la préemption du fonds de commerce « La Brioche d'Enghien ».



Les principaux programmes d'investissement

Bâtiment > CONSTRUCTION CTM DEUIL LA BARRE 2016-2017 > 405 K€

- Travaux de peinture
- Travaux de réhabilitation électrique

Bâtiment > PAVILLON DU LAC > 4.9 M€ H.T.

- Travaux de réhabilitation 2015 > 2017

Bâtiment > SALLE DES FETES > 16 K€

- Travaux de plomberie « reprise de la couverture suite à des fuites d'eau »
- Mise en place et Installation des rideaux

Bâtiment > TOITURE TERRASSE > 19 K€

- Rechapage de la toiture terrasse au-dessus des commerces 32 rue de Gaulle

Bâtiment > TRAVAUX DE SECURISATION DE LA POLICE MUNICIPALE > 27 K€

- Pose de 2 portes blindées et des cloisons renforcées

Bâtiment > FRAIS D'ETUDE « CONSTRUCTION ALSH SERRE » > 16 K€

Espace public > RAMBARDE JETEE PATENOTRE-DESNOYERS > 50 K€

- Travaux de peinture des barrières et des candélabres

Bâtiment > ETUDES « EXTENSION DES ECOLES » > 30 K€

- AMO portant sur la programmation en équipements scolaires et périscolaires.

Bâtiment > ECOLE DES CYGNES > 46 K€

- Travaux de revêtements de sols (5 classes, 1 dortoir, bureaux, circulation)
- Travaux de peinture des classes
- Travaux de câblage informatiques (TNI)

Bâtiment > ECOLE RIET > 63 K€

- Travaux de réfection du carrelage et de la faïence et des supports sanitaires
- Remplacement des faux plafonds
- Travaux de peinture de 6 classes
- Travaux de revêtements de sols

Bâtiment > ECOLE ORMESSON > 35 K€

- Travaux de cloisonnement
- Travaux de peinture
- Travaux de revêtements de sols

Bâtiment > GYMANSE COUSSAYE > 31 K€

Travaux de peinture « vestiaires et circulations »

Bâtiment > TENNIS CLUB > 59 K€

- Travaux de ravalement Pignon (à côté du square)
- Renouvellement d'une conduite de gaz privative entre la vanne de barrage GRDF et comptage.

Bâtiment > TRAVAUX PARKING > 94 K€

- Travaux de peinture > Casino
- Sécurisation des accès piétons du parking câblage et raccordement du système XEROX > Marché

Bâtiment > CENTRE DES ARTS > 123 K€

- Pose et installation d'enseigne de façade 2 écrans de LED
- Mise en place d'un pupitre machinerie scénique informatisé

Bâtiment > MAISON DE LA PETITE ENFANCE > 40 K€

- Aménagement de sol souple
- Mise en place de deux barrières entrée et sortie sur le parking

Espaces verts > Travaux et plantation > 165 K€

Informatique > 391 K€

- Matériel
- Licences
- Logiciels
- Vidéo surveillance

Sources Thermales > 33 €

- Mise en place d'un compresseur pour sécuriser l'alimentation Air process et Air médical
- Etudes : Assistance et conseil en thermalisme et tourisme

Urbanisme > Acquisitions > 2.4 M€

- 22 bis rue de Malleville - parcelle AC numéro 227- DELIB 2016-22-13
- préemption fonds commerce SARL kristher la brioche
- 32 RUE DE GAULLE / DESHAYES PARCELLE AC N°362
- 69 RUE DE MALLEVILLE PARCELLES AE85/AE86/AE87

Voirie > 1.2 M€

- Travaux de réaménagement de la voirie du boulevard Cotte entre les rues Malleville et Pasteur. Génie civil pour l'implantation de bornes enterrées rue Paul Doumer
- Travaux de génie civil pour l'enfouissement des réseaux de la rue de la barre
- Travaux de grosse réparation de la jetée Patenôtre Desnoyers. Tranche 1 phase 3
- Travaux d'enfouissement des réseaux, modernisation du réseau d'éclairage public Rue de la Barre
- Travaux d'aménagement des abords du Pavillon du Lac
- Modernisation et mise aux normes des feux carrefour – Boulevard du Lac
- Comblement d'une cavité et reconstitution d'un corps de chaussée – Avenue de Ceinture
- Fourniture et pose d'une borne escamotable – Rue Jean Monnet/Rue du Général de Gaulle
- Fourniture et pose d'une borne escamotable- aux abords du Pavillon du Lac
- Création de trottoir et reprise d'enrobés – Grand Hôtel

Voirie > ENFOUISSEMENTS RESEAUX > 327 K€

- Rue Paul Doumer – enfouissement partie commune (ERDF, Eclairage Public,..)
- Boulevard Cotte entre les rues Pasteur et Malleville – Enfouissement des réseaux aériens et Modernisation

B. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Budget principal -recettes	TOTAL BUDGET 2017	Réalisations
Chap 21 : Aliénation de biens	967 440,00	
Chap 10 : Dotations Fonds divers Réserves (FCTVA, Taxe aménagement)	1 113 197,80	1 077 058,00
Chap 13 : Subventions d'investissement	1 116 155,95	747 840,00
Chap 16 : Emprunts et dettes assimilées	5 288 125,93	1 508 475,00
Chap 20 : Immobilisations incorporelles	262 732,80	289 879,00
Chap 23 : Immobilisations en cours	3 389 981,00	3 366 175,00

sous total	12 137 633,48	6 989 427,00
Virement de la section de fonctionnement	2 655 835,00	
Opérations d'ordre entre section (amortissements + cessions)	2 900 000,00	3 769 286,00
résultat reporté	1 931 266,52	
Total général	19 624 735,00	10 758 713,00

Dotations Fonds divers Réserves « 10 » sont comptabilisées

- le Fonds de Compensation de la TVA opéré sur les investissements réalisées par la commune en année N-2 (785 K€).
- La part de fonctionnement affectée à la couverture du déficit d'investissement (y compris RAR) est inscrite à l'article 1068 (223 K€).
- La taxe d'aménagement : 69 K€

Subventions d'investissement « 13 » le chapitre retrace l'ensemble des subventions perçues au titre des différents travaux exécutés et les amendes de police (149 K€)

Emprunts et dettes assimilées « 16 » correspond aux deux emprunts réalisés auprès de la Caisse d'Epargne (600 K€ et 900 K€). L'article 165 correspond aux dépôts de garantie (8 475.00 €).

Les chapitres 20 et 23 correspondent à la régularisation des écritures comptables liées au pavillon du lac dans le cadre du régime TVA.

NB : spécificité du chapitre 21 : si budgétairement et comptablement les écritures de cessions immobilières sont inscrites en prévisions, les réalisations sont quant à elles comptabilisées sur le compte 775.

~ ~ ~ ~ ~

Les membres de la commission finances, commerce et économie locale réunis le 28 mai 2018 ont émis un avis favorable sur le compte administratif 2017.

Il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le compte administratif 2017.